



Creation d'une sci en tant que militaire et fonctionnaire

Par **tealc62_old**, le 10/11/2007 à 11:33

Je suis Gendarme et mon épouse est institutrice, nous voudrions creer une SCI, en avons nous le droit?

Par **Mike46**, le 10/11/2007 à 15:31

Bonjour,
Une SCI est une société non commerciale. Elle a un but civil uniquement. Dans ces conditions, un fonctionnaire peut donc monter une telle société et en être gérant.
Cordialement